

A la Tonhalle

Autor(en): **B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

La nomination d'un Conseiller fédéral.

Un de nos abonnés nous écrit de Berne :

L'Assemblée fédérale a élu mardi dernier M. le Dr Deucher, de Thurgovie, au poste important de membre du Conseil fédéral, en remplacement de M. Bavier, nommé ambassadeur suisse à Rome. Cette nomination sera généralement bien accueillie dans la Suisse romande, où M. Deucher est connu comme l'un de nos confédérés qui sympathisent le plus avec nos aspirations et nos besoins.

Mais ce n'est pas de la politique que nous voulons faire ici. Nous voulons plutôt communiquer à nos lecteurs les impressions d'un spectateur sur la physionomie de l'Assemblée fédérale, dans les jours solennels où se présente, soit la nomination du Président de la Confédération, soit l'élection d'un Conseiller fédéral.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent la salle du Conseil national, cette grande salle rectangulaire, à l'aspect sévère, solennel peut-être, froid et lourd, en tous cas.

Nous voici au matin d'un grand jour. Peu de places vides ; tout le monde est sur le pont ; le télégraphe a rappelé de toutes parts les retardataires. Le Conseil des Etats arrive et il n'est pas trop de tous les divans ou fauteuils répartis dans les contours de la salle, pour offrir l'hospitalité à ces hôtes momentanés du Conseil national.

Les tribunes sont garnies ; quelques dames veulent bien apporter un élément gracieux et gai au milieu des tons sombres de la galerie. Le corps diplomatique est dans les couloirs, témoignant par sa présence de son intérêt à ces manifestations de notre vie nationale.

Vous croyez peut-être que la salle est fiévreuse, agitée ; que l'on voit les mots d'ordre courir d'un banc à l'autre ?... Pas le moins du monde. Le siège est fait ; chacun a arrêté son vote. Les huissiers qui distribuent les *listes*, le font avec cette philosophie indifférence de gens qui en ont vu déjà de toutes les couleurs.

Au coup de 9 h. $\frac{1}{4}$, et sans avertissement, le secrétaire du Conseil des Etats fait l'appel de ce corps ; le Chancelier de la Confédération, qui remplit l'office de secrétaire du Conseil national, appelle à son tour les représentants du peuple. Dans la salle, on prend note des absents, peu nombreux d'ailleurs, et l'on commente l'influence qu'ils peuvent exercer sur le résultat de la votation.

Le président du Conseil national, en même temps président de l'Assemblée fédérale, est à son poste, au haut de la tribune élevée qui lui sert de siège. Les scrutateurs délivrent les bulletins rouges, les huissiers les recueillent et le bureau est formé de la réunion des bureaux des deux Conseils. La salle est absolument calme, mais les regards sont tendus vers les scrutateurs. Un signal imperceptible de l'un d'eux, le jeu de leur physionomie fait connaître le résultat, avant qu'il soit proclamé ; les dépêches préparées à l'avance se complètent, et c'est pendant un quart d'heure un véritable assaut du bureau télégraphique du palais fédéral.

L'élu adresse quelques mots de remerciement, le secrétaire lit son court procès-verbal, les curieux se dispersent et chaque Conseil reprend séance, après quelques moments donnés à l'expansion du contentement ou de la déconvenue.

En somme, un calme remarquable à la surface ; aucune passion, aucune préoccupation ne se révèle ; mais au fond il y a l'anxiété du résultat incertain, et c'est quand l'élection est faite, que l'on peut voir combien ce calme apparent couvrait de luttes intérieures.

L'Assemblée française est d'un tempérament bien différent ; elle est toute en dehors, en mouvements, en éclats de voix, et nos Grands Conseils de la Suisse romande manifestent mieux aussi les intérêts ou les passions qui les agitent. Le caractère german, qui domine à l'Assemblée fédérale, se prête moins à ces expansions. Celui qui assiste pour la première fois à l'une de ces solennités et qui attend une grande mise en scène, éprouve certainement quelque déception. La mise en scène n'est pourtant pas tout dans ce monde et le pays ne peut que gagner à ce que le sérieux des questions ne soit pas sacrifié à une vaine représentation extérieure, à des discours faits pour les sténographes et à la préoccupation de recueillir les applaudissements enlevés par une brillante période oratoire.

A la Tonhalle.

Lausanne, 12 avril 1883.

Le terrible désastre de Vallorbes, dont tous nos lecteurs connaissent déjà les navrants détails, dans toute son horreur, je dirais presque, un beau côté. C'est de venir prouver une fois de plus, que, dans notre pays, les mots de charité et de solidarité ne sont pas encore de vains mots. De tous côtés, en

effet, s'organisent déjà des souscriptions, concerts et comités en faveur de nos malheureux compatriotes, et c'est, il me semble, une chose consolante de voir, dans un moment de crise économique et de politique violente comme celui que nous traversons maintenant, les distinctions de partis et les préoccupations d'affaires laisser place à un sentiment plus élevé, la solidarité de tous devant le malheur.

Parmi toutes ces manifestations spontanées de la charité, il en est une que je trouve assez marquante pour la signaler. C'est celle d'un lutteur-acrobate français : « Monsieur Charles de Paris » qui, hier soir, à la Tonhalle, renonçait bravement à une recette d'environ cent cinquante francs (péniblement gagnée, certes) en faveur de nos incendiés. De la part d'un étranger, qui, probablement, ne se fait pas de rentes avec son métier de casse-cou, le fait vaut la peine d'être relevé.

Elle était vraiment très intéressante et très caractéristique cette soirée d'hier. A huit heures, la salle, bien éclairée, était déjà bondée d'un public d'amateurs applaudissant à tout rompre. Officiers des anciens régiments suisses experts aux choses de l'escrime, gymnastes aux carrures imposantes, membres de la colonie anglaise boxeurs passionnés, tous suivaient avec un intérêt marqué les jeux de poids fantastiques et les équilibres inquiétants de l'acrobate. Mais la *great attraction* de la soirée, c'était les assauts de fleuret, boxe, canne, et les parties de lutttes entre Monsieur Charles et de nombreux amateurs.

Outre l'intérêt de la lutte elle-même, il y avait là, en effet, de piquants contrastes de tempéraments à étudier. D'un côté, le lutteur français, vif, nerveux, impressionnable, plaisantant en recevant les coups et portant les siens galement; de l'autre, l'adversaire anglais, calme, correct, imperturbable, annonçant au plus fort du combat les « Toché » d'une voix tranquille et avec le traditionnel accent britannique.

Il y a cependant, dans ce genre de spectacles quelque chose d'un peu humiliant, pour la grande majorité des spectateurs, qui, comme votre serviteur, ne sont pas des hercules. Toute cette exhibition de torses musculeux de bras énormes, de poids de 30 à 40 k^{os}, voltigeant comme des boîtes d'allumettes, donne plus ou moins à réfléchir, et l'on sort de là mécontent de son thorax et furieux contre ses biceps dont on n'avait pas eu l'idée de se plaindre auparavant. Je suis bien persuadé qu'un spectacle, comme celui d'hier soir, doit avoir une excellente influence sur les gens d'un naturel par trop belliqueux et calmer un peu leur ardeur batailleuse.

Et maintenant, pour terminer mon petit article dans le langage des lutteurs :

« Un bon petit bravo, lecteurs, à Monsieur Charles de Paris, qui a bien voulu céder sa recette d'hier à nos incendiés. C'est pour avoir l'honneur de le remercier sincèrement.

« Quelques mots encore, Mesdames et Messieurs. Samedi soir 14 courant, grand concert monstre donné par toutes les sociétés musicales de notre ville au profit des incendiés de Vallorbes. Assauts de chant, lutttes d'harmonie, parties de point et de contrepoint, etc., etc. Si vous avez été contents et

satisfaits, faites-en part à vos amis et connaissances, et envoyez-nous du monde. Je vous salue, Mesdames et Messieurs. » B.

Le *Gaulois* publie cette jolie *Chanson d'avril*, que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir :

C'est le huit avril, ce matin,
Le joli mois qui recommence;
Le pinson chante sa romance
Aux bois tendus de vert satin.
C'est dans les champs, c'est à la ferme,
Espoir, amour et gai babil!
Ah ! comme j'aimerais avril,
...S'il n'était pas le mois du terme !

La prairie étale les fleurs
Dont elle a sa jupe étoilée,
Comme une veuve consolée
Reprend ses robes de couleurs.
L'écrin que novembre referme,
Avril le rouvre sans péril.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Dans les froments en herbe encor,
Coquettement la pâquerette
Lisse sa fraise de pierrette
Pour séduire le bouton d'or,
Et, le soir venu, se referme,
Frileuse et craignant le grésil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Ici, narguant le moissonneur,
Le coquelicot prend, superbe
Et rouge, pour décorer l'herbe,
Des airs de Légion-d'honneur.
Là, dans le blé dont le grain germe,
Le bluet dresse son profil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Or à mon modeste foyer
M'étant assis tout un trimestre,
J'attends, réalité terrestre,
La quittance de mon loyer.
Même à ma porte, d'un poing ferme,
Mon portier heurte, être incivil.
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

Il faut payer, détail bourgeois,
Et zéro dans mon secrétaire !
Fi ! monsieur mon propriétaire,
Vous me gêtez ce joli mois !
Loin de la chambre qu'il m'affirme,
Faudra-t-il connaître l'exil ?
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !

L'exil loin de l'objet chéri...
Car cet affreux bourgeois est père,
Et sa fille — au moins je l'espère —
M'eût bien voulu pour son mari.
— Entrez ! — Je sens sous l'épiderme
Courir comme un venin subtil !
Ah ! comme j'aimerais avril,
S'il n'était pas le mois du terme !